

**Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances,
de la planification et du développement économique**

Quarantième réunion

Dakar (hybride), 11-13 mai 2022

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Questions statutaires**Rapport d'étape sur la transformation et la
modernisation des systèmes statistiques nationaux en
Afrique****I. Contexte**

1. On a besoin de statistiques de haute qualité pour prendre des décisions fondées sur des données factuelles, et pour suivre et évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs, plans et priorités de développement internationaux, régionaux et nationaux, y compris ceux contenus dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, et dans les plans et priorités de développement national. Il existe donc une demande élevée et sans cesse croissante pour que les systèmes statistiques nationaux du monde entier produisent et diffusent des statistiques de haute qualité. Celles-ci sont en effet nécessaires pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs, plans et priorités de développement, afin de s'assurer que personne n'est laissé pour compte et de répondre aux besoins des utilisateurs. La production et l'utilisation de statistiques favorisent l'adoption de décisions, de politiques et de plans plus judicieux qui améliorent le bien-être de la population.

2. Certains pays africains sont pris dans un cercle vicieux caractérisé à la fois par le manque d'intérêt pour des statistiques de qualité permettant une prise de décision fondée sur des données probantes et par la faiblesse de la demande de telles statistiques. Cette insuffisance de l'intérêt et de la demande peut donner lieu à des institutions statistiques faibles, caractérisées par de mauvaises structures de gouvernance, des effectifs, infrastructures et outils inadaptés, de faibles capacités humaines tant chez les producteurs que chez les utilisateurs de données et un manque de mécanismes de coordination et de collaboration au sein des systèmes de données. Ces difficultés se traduisent à leur tour par des données de faible qualité, ce qui exacerbe le problème initial que constitue le manque d'intérêt et de demande, en particulier au niveau de la prise de décision.

3. La crise du coronavirus (COVID-19) a mis à nu la vulnérabilité des systèmes statistiques nationaux africains. Au cours des téléconférences organisées par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour examiner les effets de la pandémie de COVID-19 sur les activités statistiques, les directeurs généraux des bureaux nationaux de statistique ont discuté des mesures d'atténuation à prendre

* E/ECA/COE/40/1



pour continuer à remplir leur mandat principal et ont conclu qu'il y avait un besoin impératif de transformer et de moderniser les systèmes statistiques nationaux sur le continent. À sa septième réunion tenue du 13 au 15 octobre 2020, la Commission africaine de statistique a approuvé la création d'un groupe africain sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles, composé de 10 directeurs généraux de bureaux nationaux de statistique, et a demandé à la CEA d'en assurer l'opérationnalisation (voir E/ECA/STATCOM/7/12). La mission du groupe est d'assurer l'orientation et la coordination stratégiques des travaux de modernisation et de transformation des systèmes statistiques nationaux en Afrique.

4. En outre, lors de sa cinquante-troisième session, tenue en format hybride à Addis-Abeba les 22 et 23 mars 2021, la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique a approuvé la création d'un groupe africain sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles, composé de 10 directeurs généraux de bureaux nationaux de statistique. La Conférence a encouragé le Groupe à ouvrir la voie et à proposer des orientations et des normes régionales pour la modernisation et la transformation des systèmes statistiques nationaux.

5. Le présent rapport expose les progrès réalisés jusqu'à présent dans l'opérationnalisation du Groupe et les perspectives à court terme concernant ses activités.

II. Le Groupe africain sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles et ses équipes techniques

6. Le Bureau de la Commission africaine de statistique a désigné les 10 directeurs généraux membres du Groupe africain sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles pour un mandat de quatre ans, en tenant compte de la représentation régionale et linguistique et en considérant les différents niveaux de développement statistique des bureaux nationaux de statistique en Afrique.

7. Les objectifs du Groupe sont les suivants :

a) Arrêter les domaines prioritaires de modernisation et de transformation ainsi que les domaines d'intervention ;

b) Recenser les défis que pose la structure organisationnelle existante des bureaux statistiques nationaux en Afrique et proposer une structure organisationnelle générique qui s'adapterait aux changements ;

c) Superviser et approuver l'élaboration de cadres, de lignes directrices, de méthodes et de normes pour favoriser la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique ;

d) Créer des sous-groupes qui traiteraient de sujets et de questions spécifiques, diriger et superviser leur travail ;

e) Conseiller la Commission africaine de statistique sur les questions d'importance stratégique pour la modernisation et la transformation des statistiques officielles en Afrique ;

f) Proposer des champions africains, qui favoriseraient le développement de la statistique, notamment sa transformation sur le continent, et qui conseilleraient les chefs d'État sur la promotion d'une culture de prise de décision fondée sur des données probantes.

8. Le Groupe est composé des directeurs généraux des bureaux nationaux de statistique des pays suivants :

a) Pour l'Afrique centrale : Cameroun et Guinée équatoriale ;

- b) Pour l'Afrique de l'Est : Kenya et Rwanda ;
- c) Pour l'Afrique du Nord : Égypte (rapporteur) et Maroc (deuxième vice-président) ;
- d) Pour l'Afrique australe : Afrique du Sud (président) et Zambie ;
- e) Pour l'Afrique de l'Ouest : Niger (premier vice-président) et Nigéria.

9. Le Groupe a tenu deux réunions en 2020. Lors de la première réunion, le bureau a été élu, le mandat du Groupe a été approuvé et sa vision a été discutée. Lors de la deuxième réunion, les directeurs généraux ont délibéré sur la vision du Groupe et ont opté pour « Des systèmes statistiques modernisés pour une Afrique compétitive et prospère » ; en outre, ils ont adopté leur programme de travail, assorti d'étapes clés, arrêté les trois principaux domaines thématiques de la transformation et de la modernisation et approuvé la création de trois équipes techniques chargées de mener des travaux dans les domaines thématiques suivants :

- (a) Numérisation et intégration des initiatives en matière de science des données ;
- (b) Méthode d'enquête ;
- (c) Coordination du système statistique national et de la législation statistique (y compris les systèmes de données administratives et autres sources).

10. L'équipe technique sur la numérisation et l'intégration des initiatives en matière de science des données se concentrera sur l'identification des mécanismes appropriés pour la numérisation des processus de production et l'intégration des initiatives telles que les mégadonnées, les données générées par les citoyens et la science des données. L'équipe devra mettre au point une approche intégrée de la modernisation des systèmes statistiques en adoptant des technologies éprouvées pour améliorer la production de statistiques officielles. L'équipe technique sur la méthode d'enquête cherchera à évaluer, en vue de faire des recommandations, les différentes méthodes utilisées pour concevoir et réaliser des enquêtes et les techniques de collecte de données qui y sont liées. L'équipe technique chargée de la coordination du système statistique national et de la législation statistique (y compris les systèmes de données administratives et les autres sources) devrait se concentrer sur le renforcement de la collaboration entre les différentes organisations et unités statistiques impliquées dans la production de statistiques officielles, sur l'étude des modalités d'exploitation des données administratives disponibles pour produire des informations statistiques de manière efficace et efficiente, et sur l'élaboration d'une législation générique qui soit globale et qui puisse guider la transformation et la modernisation des statistiques officielles.

11. Chaque équipe technique est composée d'experts des bureaux nationaux de statistique désignés par leurs pays respectifs, à la demande du Groupe, conformément au principe directeur selon lequel les pays doivent diriger les activités. Après la mise en place de leurs bureaux respectifs, l'approbation de leur mandat par le Groupe et la validation de leurs programmes de travail, les équipes tiendront une série de réunions techniques.

III. Principales réalisations

12. L'élément principal du programme de travail des équipes techniques étant l'évaluation de la situation des pays africains en matière de transformation et de modernisation des statistiques officielles, le secrétariat du Groupe a aidé les équipes à évaluer les systèmes statistiques nationaux en Afrique dans les trois principaux domaines thématiques. Le rapport d'évaluation a montré là où les pays devraient faire des efforts dans chacun des trois domaines d'interven-

tion thématiques. Outre l'impératif de modernisation des statistiques officielles par des cadres juridiques ou directifs solides, le rapport montre que les efforts doivent porter sur l'environnement statistique institutionnel, la diffusion et la participation des utilisateurs, la sécurité des données, le renforcement des capacités, la collaboration au sein du système statistique national et la coordination de celui-ci, le financement durable des activités statistiques et l'adhésion aux méthodes internationales. Enfin, le rapport invite les producteurs de statistiques officielles à exploiter les possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication, les données administratives et les nouvelles sources de données pour répondre de manière adéquate aux besoins en matière de données.

13. Un rapport complet sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique a été produit. Ce rapport passe en revue les forces, les faiblesses, les possibilités et les menaces, ainsi que les facteurs politiques, économiques, sociaux, technologiques et juridiques dans les trois domaines thématiques. Il contient un examen approfondi de l'état d'avancement de la transformation et de la modernisation des statistiques officielles. Cet examen s'est concentré sur l'adoption des meilleures pratiques actuelles connues afin de pouvoir en tirer des enseignements pour faciliter un programme de transformation des bureaux nationaux de statistique.

IV. Appui fourni par la Commission économique pour l'Afrique

14. La CEA assure le secrétariat du Groupe africain sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles. Dans le cadre de cette fonction, la Commission assiste et soutient le Groupe et mobilise des ressources techniques et financières pour rationaliser son travail et celui de ses trois équipes techniques. En outre, l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes statistiques nationaux en Afrique a poussé la Commission à revoir son propre programme de travail, afin de soutenir la modernisation des statistiques officielles dans la région. À cette fin, la Commission a lancé un programme de formation à l'encadrement en matière de statistique afin de doter les cadres supérieurs des bureaux nationaux de statistique des compétences requises pour diriger leurs institutions en mettant en place un plan de transformation et de modernisation. Dans le même ordre d'idées, la Commission a publié des lignes directrices pour l'élaboration d'une stratégie intégrée de participation des utilisateurs, offrant un mélange pratique de bonnes pratiques et de pratiques courantes, d'instructions, de conseils et de connaissances de base nécessaires pour mener un dialogue avec les utilisateurs, identifier ce dont ils ont besoin et savoir quand et par quel moyen ils en ont besoin.

15. En 2018, la CEA a lancé le campus de la science des données afin de montrer la voie à suivre, de fixer des normes et de renforcer la capacité des États membres à utiliser des outils, solutions, méthodes et techniques innovants pour collecter, traiter, analyser et diffuser des données et des statistiques permettant de mesurer les initiatives de développement nationales, régionales et mondiales. Un certain nombre d'activités de renforcement des capacités ont été menées dans ce cadre.

16. Avec le soutien de ses partenaires stratégiques, la CEA s'efforce d'améliorer l'utilisation de sources de données nouvelles et administratives dans les statistiques officielles afin de produire des données de haute qualité, fréquemment mises à jour et désagrégées, en réponse aux demandes de données. En outre, la CEA a mis au point une application sur les nouvelles techniques de collecte de données pour compiler les statistiques spécifiques qui sont très demandées, comme celles pour l'indice des prix à la consommation (IPC). En réponse aux demandes des pays, la CEA a organisé des webinaires régionaux et des ateliers de formation en ligne afin de renforcer la capacité des États

membres à appliquer les techniques d'extraction de données sur Internet, les données scannées, les entretiens téléphoniques assistés par ordinateur et les enquêtes téléphoniques pour la collecte des données de l'IPC. Actuellement, un projet d'assistance technique est en cours pour soutenir les pays désireux d'appliquer et de mettre en œuvre ces entretiens et enquêtes téléphoniques pour la collecte des données de l'IPC. Un soutien est également apporté à l'intégration des informations géospatiales et statistiques et à l'utilisation de données spatiales pour une prise de décision éclairée dans le cadre des programmes de développement africains.

17. Dans le cadre de la transformation des processus de recensement pour les faire passer du manuel au numérique, la CEA soutient la réalisation de recensements numériques en Afrique en mettant au point et en déployant des applications informatiques qui améliorent la qualité, l'actualité et l'efficacité des données. La technologie de recensement numérique mise au point par les experts de la CEA comprend un tableau de bord de suivi du recensement, un outil de provisionnement, un système de suivi des opérations et un référentiel de questions électroniques sur le recensement.

18. Sur le plan institutionnel, la CEA aide les pays à moderniser leur législation statistique et à concevoir et à mettre à jour des stratégies nationales pour le développement de la statistique, ce qui constitue un aspect essentiel et le principal moteur de la transformation des systèmes statistiques nationaux.

V. Conclusion et voie à suivre

19. Le principal objectif de la transformation et de la modernisation est de renforcer la capacité des systèmes statistiques nationaux à répondre de manière efficace et efficiente aux demandes croissantes d'informations statistiques et à adapter leurs opérations pour répondre aux nouvelles demandes de données qui ne peuvent être anticipées. Il convient de noter que l'initiative du Groupe n'est pas une initiative isolée, mais plutôt un effort complémentaire adapté à l'Afrique, qui nécessite un soutien fort de la part des gouvernements.

20. Une feuille de route sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique est en cours de finalisation. Structurée autour des piliers que sont la transformation et la modernisation, elle définit les éléments essentiels de la transformation et de la modernisation des statistiques officielles. Elle met en évidence les activités à court et moyen terme qu'un pays pourrait entreprendre pour créer un système statistique national moderne.

21. Le programme de travail 2022 de la CEA sur les données et les statistiques est principalement axé sur le soutien aux pays dans la mise en œuvre d'un programme de transformation et de modernisation de leurs systèmes statistiques nationaux. Le programme bénéficie d'une subvention d'Eurostat, dont le but est de soutenir la modernisation des données et registres administratifs dans les pays africains afin d'améliorer leur utilisation à des fins statistiques. Cela renforcera également les capacités nationales en matière de production, de diffusion et d'utilisation des données spatiales et des technologies géospatiales, et contribuera à combler le déficit de données pour suivre et évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.